



**Le paradoxe de la langue et de l'identité
dans la société marocaine**

Brahim BENMENNI

Université Mohammed Premier (Maroc)

Abstract

The variety of languages is due to the complexity of social relations. And since sometimes an individual rarely lives enclosed in a single social group, there is no language that does not extend to different groupings. Each individual, in moving, carries with him the language of his group and acts through his language on that of the neighboring group into which he is entering. In Morocco, the place and role of classical Arabic, dialectal, Amazigh, French,... question society as a whole. Because to raise the question of language is to raise the question of identity, social and regional inequalities, and even that of education. The future of Morocco is necessarily plurilingual and the languages used in Morocco will continue to refer to ideological and identity issues.

Keywords: Linguistic diversity, identity, multiculturalism, glocality... etc

Résumé :

La variété des langues tient à la complexité des rapports sociaux. Et comme parfois un individu vit rarement enfermé en un seul groupe social, il n'y a plus de langue qui ne s'étend à des groupements différents. Chaque individu en se déplaçant porte avec lui la langue de son groupe et agit par sa langue sur celle du groupe voisin où il s'introduit. Au Maroc, la place et le rôle des langues arabe classique, dialectal, amazigh, français... interrogent la société dans son ensemble. Car poser la question de la langue, c'est poser celle de l'identité, des inégalités



sociales et régionales, et même celle de l'enseignement. L'avenir du Maroc est forcément plurilingue et les langues utilisées au Maroc continueront à renvoyer donc à des enjeux idéologiques et identitaires.

Mots clés : Diversité linguistique, identité, multiculturalité, glocal...etc.



Introduction

Dans son Cours de Linguistique Générale, Saussure affirme que « la langue est un fait social ». Ce qui ouvre la voie à d'autres linguistes nombreux, tant dans leurs articles que dans leurs ouvrages, à faire une place de choix à l'idée que toute langue a un caractère social. L'identité se constitue par le comportement des individus dans leur vie collective et par leur langage. Puisque la diversité linguistique est une arme à double tranchant, elle peut être considérée comme un instrument de revendication d'identité linguistique comme elle peut être source de malentendus et de conflits entre les individus de langues différentes.

Problématique

La question de la dimension identitaire et linguistique demeure un sujet complexe ce qui crée des tensions et des conflits entre les communautés de la même nation. Or, la question qui interpelle les marocains est que : la politique linguistique au Maroc privilégie-t-elle le retour aux sources en donnant plus d'importance aux langues dites identitaires ou plutôt ne suffit-il pas de plaider le plurilinguisme pour remédier à cette problématique de l'identité pour accompagner le développement influencé par le cosmopolitisme et la mondialisation ? Je me contenterai donc de prendre position sur la question de savoir comment on traite les questions linguistiques, est-ce à partir de l'identité ou l'effectivité ou les deux ?

Questionnement théorique

Dans les discours marocains, la notion d'identité linguistique apparaît en filigrane dans la pratique des langues de communication comme le français ou l'arabe classique et celle des dialectes "maternels" comme l'arabe marocain et l'amazigh. Mais la nation comme unité de la langue ne peut pas être négligée car selon Meillet « il faut pour créer une unité linguistique une nation qui sente son unité ». La symbolique de l'identité d'une société à travers sa langue repose sur plusieurs notions dont celle de la filiation et l'héritage culturel. Meillet juge



également : « il ne peut y avoir de langue que là où il y a, ou là où il y a eu une nation consciente de son unité » (Meillet, 1906 b). Donc l'identité linguistique d'un individu ou d'un groupe veut dire l'identification et le reflet d'une communauté linguistique et que, par là, il entend défendre ses appartenances : sa langue, ses traditions, ses valeurs, ses intérêts au sein de sa communauté. Par la suite, la conjonction des notions d'identité et de culture est devenue, dans les sciences sociales, une notion centrale, voire incontournable. Par exemple, les communautés marocaine, congolaise, sénégalaise, ivoirienne..., bref africaines, supposent la reconnaissance d'une forme d'identité.

Qu'est ce qu'on veut désigner par la politique linguistique au Maroc ? La langue, écrite ou orale, joue un rôle essentiel dans l'élaboration d'une forme de connaissance sociale, qui est la pensée du sens commun, socialement élaborée et partagée par les membres d'un même ensemble social ou culturel. On appelle quelquefois cette connaissance commune une représentation sociale. La constitution marocaine de 2011, surtout dans son préambule et son article 5, a présenté les grandes orientations d'une politique linguistique qui permettra au marocains de gérer raisonnablement et démocratiquement les langues utilisées au Maroc. Pour cela on peut dire que le Maroc a avancé à grands pas dans la gestion de la diversité linguistique et culturelle en créant des structures et des institutions qui œuvrent dans ce domaine. Ce qui est décidé par la constitution sur la politique linguistique est d'une très grande importance mais entaché par des risques et des dangers s'il n'a pas eu le mérite d'être géré par des linguistes, des démocrates, des acteurs d'une culture très raffinée et des académiciens qui peuvent contribuer moyennant des données scientifiques et des expériences très avancées dans ce domaine. La politique linguistique est un concept relativement nouveau même s'il y avait des soubresauts qui datent à partir du 18^{ème} siècle surtout dans d'autres nations comme en France et en Allemagne. Mais d'autres notions ont émergé pour enrichir ce concept surtout au Canada et aux USA comme la diversité culturelle et la multiculturalité. La constitution marocaine a bien tranché sur les choix



généraux concernant la gestion de la politique linguistique puisqu'elle a structuré respectivement 3 types : le 1^{er} choix comporte les deux langues officielles à savoir l'arabe et l'amazigh en insistant dans l'article 5 sur leur protection et leur développement. Le 2^{ème} choix s'intéresse aux expressions linguistiques différentes qu'on appelle les dialectes régionaux comme le Hassani au sud du Maroc. Et le 3^{ème} choix regroupe les langues étrangères les plus utilisées qui permettent aux marocains de s'ouvrir sur le monde et le savoir comme le français en tant que langue instaurée depuis le protectorat en 2011 et l'anglais en tant que langue internationale fréquemment utilisée dans les technologies de l'information et les affaires notamment le commerce et le business.

En adoptant ces choix, le Maroc s'est éloigné d'une politique linguistique anthropophage qui participe à la mise à mort de l'identité nationale par l'anéantissement des langues nationales et risque de mener à un libéralisme sauvage en favorisant d'autres langues étrangères. Outre les pratiques langagières régionales qui souffrent de leur utilisation entre la population marocaine s'ajoute l'institutionnalisation surtout de la langue amazighe qui devient langue officielle sans qu'elle soit pratiquée à parts égales comme la langue arabe. Donc, l'Etat marocain, par sa constitution et ses institutions, veille à l'organisation et l'exécution de la politique linguistique au Maroc par la mise en place du Conseil National des Langues et de la Culture en tant qu'institution organisante. Deux autres institutions à caractère plus technique veillent à l'exécution de cette politique linguistique à savoir l'Académie Mohamed VI pour la Langue Arabe en 1999 dont la loi a été promulguée en 2003 mais qui reste inappliquée et l'Institut Royal pour la Culture Amazighe qui œuvre pour la sauvegarde et la promotion de la langue et la culture amazighe dans toutes ses formes et expressions. Mais il y a une ségrégation concernant le comportement avec ces deux institutions. Il est nécessaire que les différentes institutions coopèrent ensemble pour que la cause linguistique au Maroc connaisse une discussion responsable et très avancée. La mondialisation exige que certaines langues hégémoniques manifestent leur



supériorité par rapport aux autres langues. L'anglais par exemple est un moyen d'expression symbolique du pouvoir commercial et financier car elle détient le monopole des échanges commerciaux, industriels et culturels depuis longtemps dans le monde.

Analyse

Nous allons nous intéresser aux propos de certains linguistes marocains dont Ahmed Boukous, Abdelkader Fassi Fihri et Moussa Chami et les confronter à ce que règne dans l'échiquier linguistique international. Quand on fait la rupture entre la langue d'identité et la langue scientifique cela nous mène à sacrifier la langue identitaire. Car si on considère que la langue doit être enseignée uniquement pour l'identité on risque de perdre son côté pragmatique. D'ailleurs, Sponge confirme que la langue n'est pas uniquement un moyen d'expression mais une langue pour vivre. D'ailleurs, le dernier rapport du penseur Jacques Attali s'est focalisé sur le fait que la francophonie est un plan économique avant d'être purement linguistique. Pour cela, il faut que nos linguistes et nos penseurs marocains assurent cet équilibre entre les langues d'identité : l'arabe et l'amazigh tout en s'éloignant de leur mise à conflit. Chaque langue doit être une langue d'identité et une langue de positionnement dans l'univers. Une langue étrangère ne peut occuper les fonctions de la langue identitaire locale ou ce qu'on appelle langue territoriale. Ces langues sur leur territoire sont aussi des langues-nations en relation avec le territoire. Ces langues-nations ne doivent pas se laisser neutralisées par d'autres langues étrangères mais au même temps s'ouvrent sur elles bafouant l'idée « une nation une langue » selon l'article de Anne-Marie Thiesse « Une nation, une langue », paru dans Mensuel 248 daté novembre 2000. D'ailleurs Moussa Chami est pour la francophonie sans pour autant être pour la francisation c'est-à-dire penser français car les langues peuvent être adossées à des idéologies et des identités mais il faut savoir faire la distinction. Donc la nation comme norme et garant de l'unité d'une langue est suivi d'un développement sur



la nécessité d'éviter toute confusion entre cette unité, qui est « unité de civilisation » qui dépasse la simple unité politique ou ne la recouvre pas exactement, et une unité qui serait basée sur un critère ethnique. Le concept même d'identité est un concept hybride puisqu'il existe un côté local et un autre universel. Le marocain existe dans le village universel. Chaque identité est constituée de deux faces : le local et le global c'est ce qu'on peut appeler le glocal. Le marocain ne peut pas se considérer seul mais son existence dépend aussi de l'autre. On peut même postuler qu'à l'instar du désaccord entre les langues d'identité (l'arabe et l'amazigh), le schisme aussi entre les deux types de langues à savoir langue nationale et langue étrangère peut causer des mésententes et des conflits entre la diversité identitaire locale et celle mondiale. Les langues peuvent être inhérentes à des idéologies et des identités mais on peut aussi discerner entre la francophonie par exemple et ce qu'on pourrait appeler « la francisation des esprits » selon le linguiste Moussa Chami. La langue est-elle une langue qui forme le commun social des marocains ou juste un outil ou un facteur de ce commun sociétal. Loin de la discussion identitaire et existentielle, une autre question se pose sur la scène scientifique et académique c'est la fonction de la langue et sa relation avec le développement. Quelle est la langue qui peut nous intégrer dans la société du savoir ?

L'importance de l'intégration de la langue amazighe dans l'enseignement remonte au discours royal d'Ajdir qui est une gageure pour la reconnaissance de l'amazigh comme affluent de l'identité. Son institutionnalisation est le fruit d'un long parcours politique. L'intégration a été voulue grâce aussi aux efforts déployés par le tissu associatif des sociétés civiles. Au niveau pédagogique et didactique, sa programmation dans les cursus de l'enseignement comme une sorte de garantie pour ceux qui ne parlent pas l'arabe. L'arabe n'est pas seulement un outil de communication c'est une langue d'identité de la nation et d'appartenance mais aussi un système de valeurs (religieuse, civilisationnelle et culturelle). L'identité est un concept dialogique exposé selon le degré de dangers et de rigueur et selon le degré du développement des élites culturelles et politiques du pays. A



vrai dire, l'identité est complexe car elle se construit des caractéristiques de nos aïeux ms aussi des autres caractéristiques des autres identités acquises par conviction et non par obligation. La proclamation excessive de l'identité pousse le citoyen à devenir une monade ; ce qui mène à chauvinisme linguistique, au recul et à la décadence politique culturelle et économique. Il faut étudier l'identité selon une approche pragmatique ouverte sur le réel.

Aux USA par exemple, la constitution n'impose aucune langue officielle. Mais l'anglais historiquement, réellement et économiquement s'impose comme langue puissante même si l'espagnol est aussi bien placé dans l'échiquier linguistique aux Etats Unis à cause de la pression démographique des latinos américains. En France, la langue a été imposée depuis l'institutionnalisation de la monarchie royale. Et la révolution française a également imposé le français. Elle a empêché l'émergence des autres langues régionales. Exemple des régions françaises dont la langue première n'est pas le français et malgré cela elles n'existent pas dans les programmes d'enseignement. Nous sommes devant un choix : soit le réel vécu nous pousse à subir le réel imposé par des systèmes hégémoniques et leurs contraintes ; soit essayer de situer nos langues dans un système complexe et ainsi nous accédons une politique linguistique basée sur la démocratie et les préceptes de la constitution et de la rationalisation du marché linguistique et l'offre pédagogique linguistique.

Il existe ce qu'on appelle la nation qui a des frontières territoriales dans lesquelles il ya une politique linguistique ou vivent les citoyens. Comment explique-t-on une citoyenneté sans langue ? La gouvernance se manifeste par une langue. Il ya le monde sans frontières mais le concept de citoyen du monde diffère de celui du territoire. Les USA sont monolingues même si leur constitution n'impose pas une langue précise. Jusqu'à maintenant même si l'espagnol est beaucoup utilisé et que les américains prônent la diversité culturelle et linguistique, ils demeurent monolingues. Ce problème complexe ne peut être



résolu de façon brusque. La constitution peut être de bonne foi mais le conflit autour de la langue d'enseignement persiste. Quelle politique générale qui va de pair avec la politique d'enseignement ? L'expérience a prouvé l'usage trois langues l'arabe, le français et l'anglais et peut être quatre langues l'amazigh également comme langue d'enseignement dans le primaire et le secondaire au Maroc. Car à cette phase l'élève a droit de choisir la langue d'enseignement qu'il préfère. Pourquoi l'obliger à apprendre par une seule langue ? Ce sera un sous-développement car l'idée de la diversité se manifeste par la diversité linguistique, la démocratie et le choix et l'équité linguistique.

Conclusion

Nous ne pouvons pas obliger le marocain à utiliser uniquement les langues de territoire mais également d'autres langues pour exprimer sa démocratie. Dans l'avenir, la politique linguistique au Maroc doit être régie par deux principes à savoir la démocratie et l'équité linguistique. Ces deux principes sont reliés par les droits et les devoirs. Il ya des divergences sur l'identité locale car il ya des groupes qui querellent en oubliant que nous avons une identité arabo islamique et berbère. Même si les langues font certes l'objet de bataille entre les élites, la constitution a reconsidéré l'identité amazighe comme affluent de l'identité marocaine et lui a rendu son statut légal mais il ne faut pas que cela déborde vers un chauvinisme linguistique monolingue créant un intégrisme linguistique houleux. Nous sommes un peuple avec des affluents et ce sont ces affluents qui forment la richesse de ce pays. Donc, la pluralité identitaire est une chance et notre richesse est dans notre diversité.



Références bibliographiques

Ouvrages :

- De Saussure, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*, Lausanne : Payot, 1995
- Calvet, Jean-Louis. *La sociolinguistique*, Paris : PUF, Col.QSJ, 2013
- Boukous, Ahmed. *Langage et culture populaires au Maroc*, Casablanca : Dar El Kittab, 1977.
- Fassi Fihri, Abdelkader. *Linguistics and the Arabic Language (in Arabic)*, Casablanca: Toubkal, 1985.

Articles :

- Boukous, Ahmed. “*L'Enseignement de l'Amazighe.*” , Le Monde Amazigh. 2002
- Boukous, Ahmed. “*Situation Sociolinguistique de l'Amazighe*” International Journal of the Sociology of Language. New York, Mouton de Gruyter, 1997.
- Puech, C, Radzynski A. « *La langue comme fait social : fonction d'une évidence.*», *Langages*, 12^e année, n°49, 1978, Saussure et la linguistique pré-saussurienne. pp. 46-65.
- L'identité linguistique et sa protection - Portail Universitaire du droit (univ-droit.fr). Site consulté le 13/10/2023 à 16h30.
- Article de Anne-Marie Thiesse, « Une nation, une langue », paru dans Mensuel 248 daté novembre 2000. Site consulté le 10/06/2023 à 20h30.
- Débat avec Moussa Chami « Quelles langues pour le Maroc ? ». Telquel.ma. Site consulté le 05/10/2023 à 9h30